MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

du LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Aveyron, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)

MONTPELLIER — 16, Rue de la République — TÉL. M2 58-72

1ère Année 14 Février 1953 N° 2

INFORMATIONS

ARBORICULTURE REGIONS a et b

MONILIA de l'ABRICOTIER -

Les premières attaques de cette maladie cryptogamique peuvent débuter avec le gonflement des boutons floraux, à l'apparition des sépales (bouton rouge). Il convient, à ce stade :

1°- de supprimer et de brûler les fruits "momifiés" et les brindilles tuées l'année précédente si ce nettoyage n'a pas encore été fait -le parasite hivernant sur les organes qu'il a déjà tués-.

2°- d'effectuer un traitement abondant et soigné en utilisant une formule suivante :

Bouillie bordelaise légèrement alcaline à 2 %
Bouillie à l'oxychlorure de cuivre (
Bouillie à l'oxyde cuivreux (aux doses indiquées par le fabricant.
Bouillie au sulfate basique de cuivre (

Répéter ce traitement quelques jours plus tard, avant l'épanouissement des premières fleurs, en utilisant une des formules indiquées ci-dessus. Ce 2ème traitement qui correspond à la période de plus grande sensibilité des arbres au Monilia est d'autant plus important qu'une période humide (pluie ou brouillard) aura été enregistrée à la suite du 1° traitement.

CLOQUE DU PECHER - CORYNEUM

Pour prévenir ces maladies, réaliser un traitement minutieux au moins deux semaines avant le départ de la végétation. Bien recouvrir de bouillie tous les rameaux. Utiliser les formules indiquées ci-dessus pour le Monilia de l'abricotier.

Les variétés : J.H. HALE, ELBERTA, Ch. INGOUF, ALEXANDER, Dr ARIBAUT, DENIS, sont très sensibles à la Cloque.

AVIS A NOS ABONNES

Nous conseillons à nos abonnés de repérer sur la carte reproduite au verso, la situation de leur exploitation, certains avis pouvant ne pas les concerner. Par exemple, le présent avis ne s'adresse qu'aux régions a et b.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L. TROUILLON

